



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

13 février 2012 | Communiqué de Presse

Information presse - Autisme et troubles envahissants du développement chez l'enfant et l'adolescent

A la suite de la parution ce jour d'un article du journal Libération consacré à l'autisme, la Haute Autorité de Santé (HAS) et l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) souhaitent apporter des précisions.

L'Anesm et la HAS ont débuté en 2010 l'élaboration de recommandations de bonne pratique sur l'autisme et les troubles envahissants du développement chez l'enfant et l'adolescent. Ce travail est en cours de finalisation. L'Anesm et la HAS délibéreront d'ici la fin du mois de février sur une version définitive qui tiendra compte des éventuelles observations de l'ensemble des experts qui ont participé à ce travail.

L'Anesm et la HAS regrettent que les phrases citées se révèlent hors contexte ou inexactes au regard de la version actuelle du document.

L'Anesm et la HAS rappellent que ces recommandations seront présentées lors d'une conférence de presse le 6 mars prochain. L'objectif sera de mettre en lumière les avancées les plus importantes pour les enfants et leur famille ainsi que pour les professionnels concernés des secteurs médico-social et sanitaire.